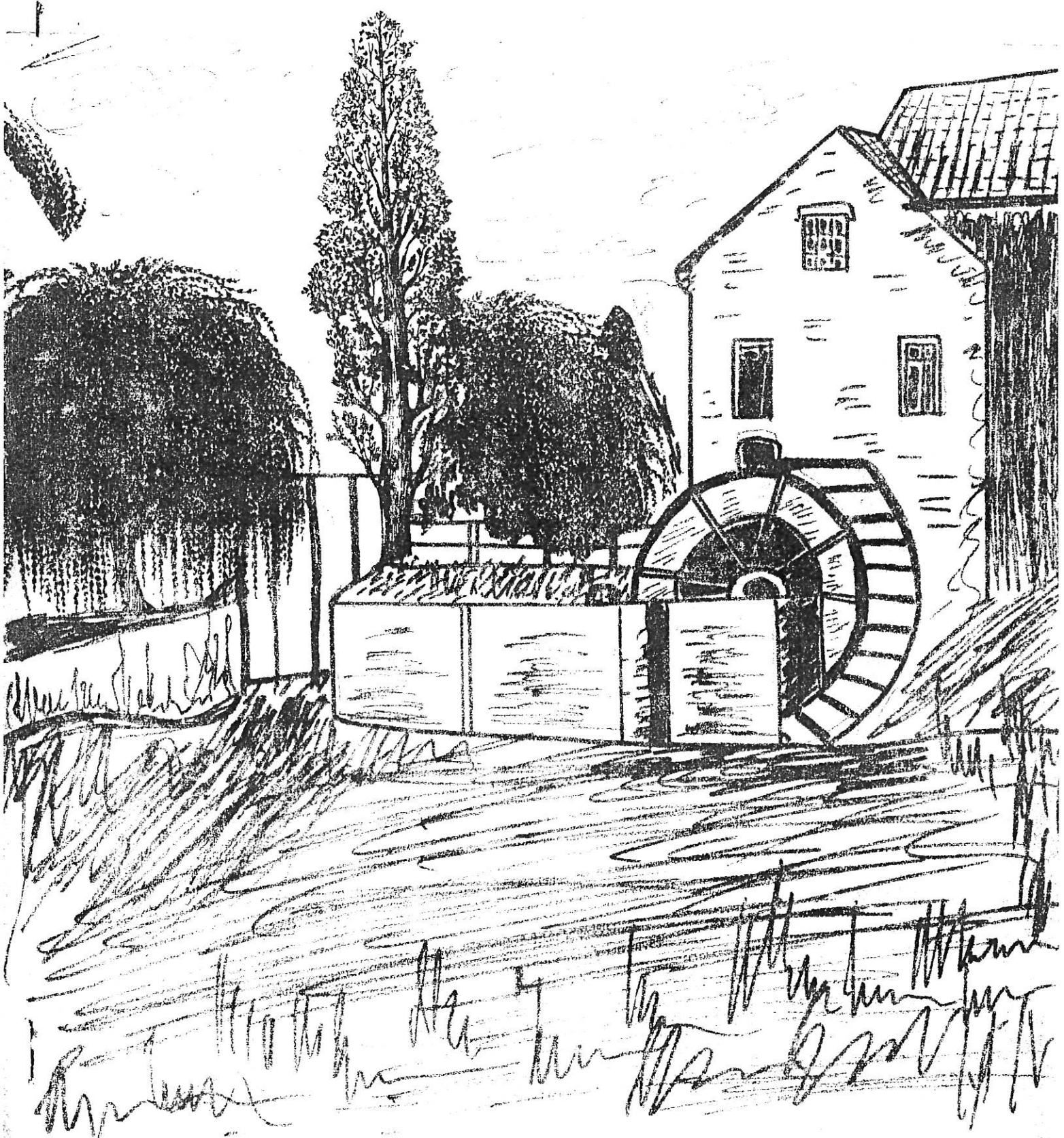




# bulletin communal

. crecques . mamez . marthes .



n° 5

janvier 1983



## LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE .....

Chers Amis,

Au seuil de cette année nouvelle, je suis heureux, au nom du Conseil Municipal, du Bureau d'Aide Sociale et du Personnel Communal, et en mon nom personnel, de vous présenter tous les bons voeux que nous formons pour chacun d'entre vous.

Voeux de bonne et heureuse année,..... Voeux de Bonne Santé,....  
Voeux de prospérité,.....

L'année qui commence sera encore une année difficile: devant la crise persistante, nous devons tous, faire preuve de courage et d'énergie. Mais je suis convaincu qu'ensemble, grâce à notre ténacité, nous arriverons à sortir de cette période de marasme.

Le voeu le plus cher que je puisse exprimer est que chacun des jeunes en quête d'un emploi trouve une solution à son problème, une occupation grâce à laquelle il pourra s'épanouir et se sentir heureux. Et j'adresse le même voeu à ceux d'entre vous qui ont perdu leur emploi à la suite de la fermeture de leur entreprise. Courage, espoir et persévérance leur seront nécessaires pour attendre une reprise que nous espérons très prochaine.

Je pense aussi à vous, qui avez ressenti durement l'année 1982, soit par le fait de la maladie, du chômage, de la perte d'un être cher ou tout simplement de la solitude ou des préoccupations quotidiennes, et je souhaite que 1983 vous fasse la vie plus facile.

Dans ce vaste tour d'horizon où je vous imagine si facilement, petits et grands, puisque le Village est, somme toute, une grande famille, j'aurai une pensée spéciale pour les plus âgés d'entre nous qui tiennent encore une grande place dans la Vie de Mametz et je leur souhaite de traverser cette nouvelle année avec autant de vaillance que les précédentes.

L'année nouvelle sera aussi une année d'élections municipales. Ces fameuses élections municipales n'ont-elles pas déjà trop partagé notre Village? Certaines familles en souffrent encore. Aussi, j'émetts le voeu que cette consultation se déroule dans la plus grande sérénité. Avec l'équipe municipale en place, je briguerai à nouveau vos suffrages, mais vous pouvez compter sur moi pour que tout se passe dans le meilleur climat possible et pour que les opinions de chacun soient respectées.

Et pour ne pas faire taxer mes propos de propagande électorale, je me refuse volontairement à faire des promesses. Un simple reflet de l'activité de notre Commune au cours de l'année écoulée sera évoqué dans ce bulletin.

Par contre, vous connaissez l'attachement que je porte à nos Sociétés locales: la vie de notre Village ne passe-t-elle pas par la vie associative?....C'est dans cet esprit que chacune des Sociétés locales a été invitée à collaborer à l'élaboration de ce bulletin. Merci à tous ceux qui ont apporté leur contribution.

Je vous livre maintenant notre cinquième BULLETIN MUNICIPAL: Il est fait, comme les précédents sans prétention aucune, avec les petits moyens dont nous disposons, mais ceux qui l'ont réalisé, avec tout leur coeur, espèrent apporter dans chacun de vos foyers, en même temps que quelques informations sur la vie communale, le salut de ceux qui sont heureux de travailler pour vous.

Je n'ai plus maintenant, après vous avoir renouvelé tous mes bons voeux, qu'à vous assurer de la ferme volonté de vos élus de défendre au mieux les droits, les intérêts et les libertés de chacun.

Le Maire

J.P. QUETU

NAISSANCES:

ALEXANDRE Sébastien	28 Chemin des Grands Rietz	MARTHES le 07.11.82
BOULET Anne-Marie	7 Chemin du Calvaire	MARTHES 26.06.82
BOURDREL Alexandre	13 Chemin du Vieux Moulin	CRECQUES 13.07.82
BRASSART Stéphane	9 Contour de l'église	MAMETZ 21.04.82
CALONNE Audrey	15 Rue de l'Anglet	CRECQUES 27.07.82
DELATRE <sup>F</sup> Guillaume	27 Grand'Rue	MAMETZ 13.01.82
DELATTE Catherine	32 Grand'Rue	MAMETZ 03.09.82
DELEHEDDE Céline	11 Rue St Honoré	CRECQUES 12.08.82
DELVART Vincent	3 Chemin du Calvaire	MARTHES 12.05.82
DENTIS Laurent	16 Chemin des Grands Rietz	MARTHES 29.06.82
DENTIS Mélanie	16 Rue de la Chapelle	MARTHES 23.07.82
DILLY Juliette	23 Rue de la Gare	MAMETZ 27.09.82
FAUCON Michel-Pierre	72 Grand'Rue	MAMETZ 05.10.82
FERLIN Antoine	191 Grand'Rue	CRECQUES 02.10.82
GUILLOIS Sophie	8 Rue St Honoré	CRECQUES 14.04.82
LABITTE Cédric	6 Rue de la Barre	MAMETZ 02.12.82
LEJEUNE Julie	25 Place du Rietz	MARTHES 07.06.82
LEPRETRE Samuel	3 Rue de la Place	MARTHES 21.04.82
LEROY Sandrine	14 Rue de la Gare	MAMETZ 17.01.82
PENNE Delphine	202 Grand'Rue	CRECQUES 18.05.82
POUCHAIN Nicolas	232 Grand'Rue	CRECQUES 29.01.82
RANCON Tony	14 Chemin des Ruelles	MAMETZ 30.09.82
VANBREMEERSCH Hélène	2 Rue de l'Anglet	CRECQUES 30.06.82

MARIAGES:

ALLOUCHEIE Francis	et	L'HEUREUX Nathalie	le 27.03.82 à CALAIS
BOURDREL Damien	et	FELLIS Chantal	le 06.02.82 à BLESSY
BOUTON Jacky	et	POCHOLLE Pyriam	le 27.11.82 à THEROUANNE
CARON Pierre	et	DEHURTEVENT Marie-Agnès	le 04.09.82 à MAMETZ
COURTOIS Gilbert	et	TYRANT Béatrice	le 24.07.82 à MAMETZ
CREPIN Hervé	et	DELVART Thérèse-Marie	le 03.04.82 à MAMETZ
DANNEL Guy	et	JEGOU Catherine	le 03.04.82 à MAMETZ
DELBARRE Christian	et	DESPREZ Christelle	le 11.06.82 à LOMME
DELPOUVE Jean-Paul	et	WIMEZ Catherine	le 20.02.82 à MAMETZ
DELVART Marc	et	DEQUEKER Catherine	le 14.10.82 à FLETRE
DUCROCQ Bruno	et	FAUCON Valérie	le 03.04.82 à MAMETZ
GALLET Gérard	et	WIMEZ Chantal	le 27.03.82 à MAMETZ
GERVOIS Didier	et	WIMEZ Nadine	le 07.08.82 à MAMETZ
GODART Patrice	et	SIX Brigitte	le 31.07.82 à MAMETZ
LAMOUR Jean-Jacques	et	GOZET Anne	le 04.09.82 à MAMETZ
LECOUVEZ Didier	et	CANOEN Sylvie	le 11.09.82 à MAMETZ
MAES Philippe	et	JOETS Ghislaine	le 13.03.82 à MAMETZ
MARTEL Gabriel	et	DUCCROQUET Marie-Madeleine	le 25.04.82 à MAMETZ
REANT Michel	et	DELBREUVE Elisabeth	le 12.06.82 à QUERNES
RICHER Bernard	et	FAUCON Sylvie	le 31.07.82 à TILLY S/Seul
STAES Dominique	et	BAILLEUL Françoise	le 14.08.82 à MAMETZ
VASSEUR André	et	CALONNE Béatrice	le 12.06.82 à AIRE S/LYS

DECES:

BAROUX Emile	le 11.06.82 à SAINT OMER
BOULIN Jean	le 12.06.82 à SAINT VENANT
BOURDREL Edouard	le 27.08.82 à CRECQUES
CHEMIN Louis	le 11.09.82 à HAZEBROUCK
DANNEL André	le 27.11.82 à MAMETZ
DEBOMY Irène ép; PENNE	le 29.04.82 à HELFAUT
DELVART Edouard	le 20.06.82 à CRECQUES
DELVARE Louise Vve DELBREUVE	le 03.07.82 à SAINT OMER
GOZET Germaine Vve THELLIER	le 01.02.82 à CRECQUES
HILMOINE Fernand	le 26.05.82 à MARTHES
LEROY Sandrine	le 19.01.82 à ARRAS
MARTEL Palmyre ép; PRUVOST	le 10.02.82 à SAINT OMER
MASSET Marie-Louise Vve MANTEL	le 16.04.82 à CRECQUES
MASSET Zénobie	le 25.06.82 à HELFAUT
VANBREMEERSCH René	le 18.05.82 à CRECQUES
WILLAMS Peter	le 12.09.82 à MAMETZ

Le recensement de MARS 1982 fait apparaître une population de 1402 habitants (pour 1294 en 1976) Le nombre de nouvelles constructions actuellement en chantier fait prévoir une augmentation importante dans les années qui viennent. Notre Village est un Village Vivant!.....



CALENDRIER DES FETES POUR L'ANNEE 1983

- FEVRIER : SAMEDI 5 : Concours de cartes - Ecole de MARTHES -  
DIMANCHE 6 : Fête des MAJORETTES  
SAMEDI 12: Salle de Rebecques - Soirée de la Section Socialiste -  
DIMANCHE 26 : Salle Paroissiale : Soirée des parents d'élèves de Mametz
- MARS : DIMANCHE 13 : Ouverture de la pêche à la truite à l'étang de Crecques  
SAMEDI 19 : A Mametz - Bal masqué  
DIMANCHE 20 : Carnaval Socialiste  
DIMANCHE 20: A Mametz - Nuit des Ecoles  
DIMANCHE 27 : Déversement de truites à l'étang
- AVRIL : SAMEDI 2 : Ouverture de la Pêche à la rivière  
SAMEDI 9 : Festival audio-visuel ( du 8 au 16 ) le 16: soirée-film-débat  
SAMEDI 23 : Bal de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers  
DIMANCHE 24 : GEAI de MAMETZ - BAL -  
SAMEDI 30 : Salle de Rebecques - Soirée Disco de la Truite Mametzienne
- MAI : DIMANCHE 1er : A Mametz - Ball-Trap de la Sté de Chasse de Mametz  
id : A Crecques - Tirage de la Tombola de la Sté de Chasse  
DIMANCHE 8 : A Crecques - Célébration de l'Armistice  
Ouverture de la pêche à la rivière sur tout le parcours  
JEUDI 12 : GEAI de MARTHES - Majorettes - BAL  
  
DIMANCHE 22 : (GEAI de CRECQUES - BAL - Concours de la Sté de Tir  
LUNDI 23 (de Crecques  
MARDI 24 : Journée de CONGE MOBILE pour toutes les écoles de la Commune
- JUIN : SAMEDI 11 : Ouverture au poisson blanc à l'étang de Crecques  
DIMANCHE 12 : Fête des Ecoles de MARTHES - BREVET CYCLOTOURISTE  
DIMANCHE 19 : CONCOURS de PECHE à la Truite  
SAMEDI 25 : Distribution des Prix dans les écoles - Fête à l'Ecole de Mametz  
DIMANCHE 26 : Fête des Ecoles de CRECQUES - Ouverture de la truite à l'Etang
- JUILLET : SAMEDI 9 : A Crecques - Concours de CHANTS  
DIMANCHE 10 : id - KERMESSE COMMUNALE  
JEUDI 14 : id - Bal Populaire - Feu d'artifice - Concours de Tir  
inter-Sociétés - Ouverture de la pêche à la  
rivière sur tout le parcours  
SAMEDI 30 : BAL de l'Entente Sportive Mametz-Rebecques  
DIMANCHE 31 : Fête du Foot-Ball
- AOÛT : DIMANCHE 14 et LUNDI 15 : Ball-Trap de l'Association des Anciens Combattants  
DIMANCHE 21 et DIMANCHE 28 : Tournois de Foot-Ball
- SEPTEMBRE : DIMANCHE 4 : Ducasse de MARTHES - ouverture de la pêche à la rivière  
sur tout le parcours  
DIMANCHE 11 : DUCASSE DE MAMETZ - BAL  
SAMEDI 17 : A Crecques - Bal de la Sté de Pêche et de la Sté de Chasse  
DIMANCHE 18 / Ducasse de Crecques - Remise de Médailles - Bal  
LUNDI 19 : id - Concours de cartes - Bal Villageois
- OCTOBRE : SAMEDI 15 : Concours de cartes à l'Ecole de Crecques  
DIMANCHE 16 : Repas des Aînés  
DIMANCHE 23 : Concours de cartes de la Sté des A. C. P. G.
- NOVEMBRE : VENDREDI 11 : Célébration de l'Armistice à Crecques  
Salle Paroissiale : Banquet de la Sté des A. C. P. G.  
DIMANCHE 13 : id : Exposition colombophile
- DECEMBRE : DIMANCHE 18 : Salle Paroissiale : Concours de cartes de l'Entente Sportive  
MARDI 20 : Arbre de Noël des Ecoles

Et voici la page financière habituelle:

LE BUDGET DE 1982, tel qu'il se présente en recettes et dépenses

<u>Section de fonctionnement:</u>		RECETTES
	Produits de l'exploitation	= 1 800 F
	Produits domaniaux	31 507
	Produits financiers	100
	Recouvrements et subventions	34 604
	Dotation Globale de Fonctionnement	636 483
	Impôts indirects	51 130
	Impôts directs	421 898
	Excédent de 1981	42 623

		DEPENSES
	Denrées et fournitures	102 200
	Frais de personnel	337 800
	Impôts	8 000
	Travaux - Electricité- Eau - Assurances ETC;...	146 199
	Participations et contingents	271 249
	Allocations et Subventions	11 700
	Frais de gestion générale	41 900
	Remboursement intérêts des emprunts	80 247
	Prélèvement pour dépenses d'investissement	220 843

Section d'investissement: - Réalisations du 1982

Travaux: Bordurages de la Rue de la Gare - Collecte des eaux pluviales Rue de la Plaine, Grand'Rue et Rue du Château: Coût: 543 000 F dont 189463 F de subvention. et 200 000 F d'emprunt; Il reste à remettre à niveau la chaussée de la Rue de la Plaine.

Du côté des écoles: à CRECQUES, les deux classes ont été dotées d'un chauffage au gaz; le plafond de la grande classe a été surbaissé pour permettre une meilleure isolation, les peintures refaites et un chauffe-eau installé.

à Mametz et Marthes, des peintures ont été également refaites. Le chauffage de l'école de Marthes sera prochainement modernisé. L'installation électrique a été refaite entièrement dans plusieurs classes.

Un gros effort a été fait dans le courant de l'année pour ce qui concerne les toitures des bâtiments communaux qui ont été révisées et refaites ( en particulier au Presbytère de Mametz et sur l'église)

Enfin, le logement de l'école des garçons, vacant depuis l'an dernier a été remis en état, doté d'un chauffage. Il est dès maintenant loué pour quelques années au pharmacien qui ouvre une Officine à MAMETZ. Nous sommes persuadés que bon nombre de Mametziens ( en particulier les plus âgés ) apprécieront ce nouveau service.

- Pour les sportifs et les jeunes: un terrain de tennis a été aménagé sur la Place de MARTHES - Une nouvelle Association locale a pris en mains l'organisation de cette activité qui rencontre de plus en plus d'adeptes.

Divers: L'ASSOCIATION DES FETES DE BIENFAISANCE qui regroupe les membres du Conseil Municipal et du Bureau d'Aide Sociale a, pour la seconde fois, pris en charge la distribution d'un livre à tous les élèves des écoles de la Commune en fin d'année scolaire.

- Outre le traditionnel Repas des Anciens qui a regroupé en Octobre, une centaine de nos Aînés, un voyage financé par la même Association, grâce au bénéfice des kermesses, a permis d'emmener une soixantaine d'entre eux du Cap Gris-Nez à La Panne un Dimanche d'Août. ... Un périple au cours duquel le "Tonus" n'a pas fait défaut .....

- Et, en ces journées de NOEL, la traditionnelle réunion des enfants autour de l'arbre a, comme toujours, été la meilleure des récompenses pour les petits comme pour les grands.

LA VIE DES ASSOCIATIONS MAMETZIENNES

-o-

Nous avons pensé qu'il serait bon de donner la parole dans ce bulletin aux Associations du Village et, dans ce but, nous avons envoyé un petit mot à tous les Présidents en leur proposant d'ouvrir nos colonnes..... Certains ont répondu

Nous vous présentons donc:

" L'ECHO DES ASSOCIATIONS" \*\*\*\*\*

SIX André  
Club 3e Age

-----

En ce début d'année, le Bureau du Club 3ème Age remercie tous les adhérents, qui par leur présence ont contribué à animer notre Société, à la rendre plus vivante, plus gaie. Cela permettant quelques heures par semaine la détente et l'oubli des soucis quotidiens.

Nous souhaitons que d'autres retraités (il n'y a pas d'âge), viennent nous rejoindre, nous apporter leurs idées et pourquoi pas des distractions nouvelles.

Nous rappelons qu'un service de transport gratuit, assure le ramassage, tous les jeudis après-midi, des personnes de Crecques et de Marthes.

Nous vous attendons nombreux, MERCI.

#### TRUITE MAMETZIENNE

-----

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, Chers Amis Pêcheurs,

En quelques mots, je tiens à dire combien il est satisfaisant pour moi d'être Président de la Truite Mametzienne.

Au travers des manifestations que nous organisons, j'ai le plaisir de vous rencontrer. Les liens amicaux que nous créons montrent votre intérêt à la vie locale. Vos présences sont pour nous des encouragements au travail. Nous écoutons vos remarques et vos propositions et notre effort va dans le sens de vous satisfaire. Depuis plusieurs années, je rencontre auprès de vous une réelle compréhension que ce soit lorsque je contacte les riverains exploitants et propriétaires pour le domaine de pêche (les accords actuels font que nous possédons un parcours de pêche d'environ 7 kms presque sans interruption) ou que ce soit lorsque je vous invite à une manifestation (le nombre de personnes présentes rend tout commentaire superflu).

Je vous en remercie tous.

Je remercie également tous les sociétaires qui se dévouent à toutes les manifestations publiques ou de pêche proprement dite. Cette année nous en avons mis quelques uns à l'honneur, l'année prochaine, nous continuerons.

Sans vouloir reciter le contenu du calendrier des fêtes où nous avons inscrit nos différentes manifestations, je m'engage à leur donner avec l'aide de tous les sociétaires et avec votre participation encore plus d'ampleur.

Je terminerai en souhaitant à tous une bonne et heureuse année 1983.

Au nom des membres de la Truite Mametzienne "Meilleurs Voeux".

Le Président : MASCLET René.

## LA TRUITE MAMETZIENNE

---

### BILAN DE 1982 ET PERSPECTIVES 1983

---

Un trésorier est souvent satisfait de pouvoir présenter de "bons comptes". Avec la Truite Mametziennne, je suis comblé car d'année en année, nous progressons.

L'année a connu des succès et des moments difficiles.

En sept déversements de Truites et un de poissons blancs, nous avons investi pour environ 1 400 kgs de poissons dans les lots de pêche de la Société.

Nous approchons les 120 pêcheurs en rivière et plus de 200 pêcheurs annuels en étang (je ne compte pas les cartes journalières...)

Toutes les manifestations ont connu les succès espérés. Leurs bénéfices vont permettre de maintenir pour 1983 le même rythme de vie car les cotisations seules seraient insuffisantes. C'est grâce aussi à elles que nous mettons en valeur notre domaine (ex : la pêche électrique) et que nous avons le moyen de nous faire connaître.

Ces bonnes finances nous permettent de vivre pleinement le fait associatif, de communiquer et d'échanger avec les autres associations. JE tiens à remercier le Président qui sait nous conduire dans cet esprit.

Nous avons cependant connu quelques difficultés au sujet de l'Etang. De mauvaises interprétations faisaient apparaître comme une ingérence dans notre contrôle. Il n'y a rien eu de fait. Il n'y a pas eu de suite aux propositions que nous avons étudiées dans le respect de tout pêcheur et dans le souci de contrôler toute décision concernant l'Etang.

Maintenant, ce sont d'autres problèmes qui nous préoccupent. L'Etang est une eau libre, il sera assujéti en 1983 à l'obligation des taxes piscicoles. Il apparaît donc nécessaire de repenser notre système de cotisation :

- soit continuer comme maintenant avec deux cotisations : l'une "rivière" l'autre "étang" (si cela apparaissait évident l'année dernière vu la différence de prix des cartes cela l'est moins cette année car un pêcheur d'étang devra acquitter tout ou partie de timbres du pêcheur rivière).

- soit globaliser l'ensemble des lots de pêche et faire une carte unique (donnant droit de pêche à la rivière et à l'Etang).

Actuellement nous étudions les deux solutions et à notre prochaine assemblée nous vous les exposerons.

Mais, dès maintenant, le problème est soumis à votre réflexion.

Le Trésorier : FAUCON Régis.

Et il y a toutes les autres Associations qui contribuent à donner vie à notre Village tout au long de l'année. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le calendrier des Fêtes ..... Chacune a sa spécificité et chacune est utile.....

Nous sommes néanmoins particulièrement heureux de laisser le mot de la fin à une Association pas tout à fait comme les autres puisqu'elle est en même temps un SERVICE public. et un Service dont, tous, un jour ou l'autre de notre vie, nous risquons d'être tributaire. Il s'agit de

" L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS de MAMETZ "

qui, depuis quelques mois a pris un nouvel essor:

" Le Corps des SAPEURS-POMPIERS est satisfait de prendre place dans le Bulletin Communal.

Il vient de prendre une nouvelle vigueur grâce à l'arrivée de plusieurs jeunes recrues qui, s'appuyant sur l'expérience des plus anciens, vont contribuer à faire de notre "Corps" local, un groupement efficace, au service de tous.

Nous avons des projets que nous réaliserons, avec l'aide de tous nos sympathisants. Les stages de formation, des cours de secourisme, etc.....

Car, nous voulons, tous et de plus en plus, nous montrer dignes de la devise de la Subdivision:

" COURAGE ET DEVOUEMENT "

ET, POUR TERMINER.....

Nous avons pris l'habitude, chaque année, d'aller piocher dans les archives communales afin d'en ressortir les faits qui pouvaient présenter un intérêt rétrospectif ou, tout simplement, rappeler le souvenir de quelque personnage de notre Histoire Locale. Cette année, c'est un sujet d'ordre plus général qui a retenu notre attention

Extrait du " MEMORIAL ADMINISTRATIF du PAS DE CALAIS " N° 223 en date du VENDREDI 20 MAI 1814 : Nous vous livrons "in extenso" une DECLARATION DU ROI que l'on pourrait, en 1983, sous-titre de façon très irrespectueuse: "

" L'ART DE PLUMER SANS DOULEUR! ....."

LOUIS, par la grace de Dieu, ROI de FRANCE et de NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, SALUT.

Nous avons été affligés d'apprendre que, malgré les adoucissements apportés dans la perception des droits-réunis par l'Ordonnance de notre bien-aimé Frère Lieutenant général du Royaume en date du 27 avril, cette perception éprouvait en quelques endroits, des obstacles aussi nuisibles à l'ordre public qu'à l'intérêt des finances.

Ne voulant voir encore dans cette conduite que l'effet d'une impatience irréfléchie trop prompte à saisir l'espoir d'un soulagement qu'il faut attendre de la loi, nous croyons que, pour ramener à la règle les personnes qui s'en écartent, il suffira de leur expliquer nos intentions.

Notre bien aimé frère, fidèle interprète de notre sollicitude, a pris en considération, autant qu'il était en lui, les réclamations élevées contre le régime des droits-réunis; mais sachant que ces droits ne pouvaient être abolis sans être immédiatement remplacés par un système mieux entendu, et que cette abolition et ce remplacement devaient être le résultat d'une loi nouvelle, il s'est borné à dégager de cette imposition les accessoires circonstanciels qui tenaient le plus évidemment à une fiscalité arbitraire et gênante.

Prétendre plus qu'il n'a pu faire, et vouloir étendre sur le principal la suppression qui n'a atteint que l'accessoire, c'est devancer l'autorité de la loi; et le refus de payer un impôt dont on n'est pas affranchi par elle, est une faute

...../.....



..../.....

sur laquelle nous nous empressons d'éclairer ceux qui la commettent, afin de nous épargner la peine de la faire punir.

L'Etat a des créanciers, des fonctionnaires, des armées dont les intérêts nous sont aussi chers que ceux des contribuables. Le Gouvernement a besoin de toutes ses ressources, et ce n'est pas lorsqu'elles sont affaiblies par les malheurs de la guerre qu'il peut en sacrifier une partie importante sans s'assurer d'un équivalent.

Ainsi, le salut de l'Etat exige que toutes les lois sur les impôts existants soient respectées et maintenues, jusqu'à ce que d'autres lois procurent à nos peuples les soulagements qu'ils réclament et que les circonstances rendront possibles.

Nous nous proposons de changer, conjointement avec le Corps législatif, le système des droits-réunis, afin d'écarter de l'impôt tout ce qui lui ôterait la modération d'une dette sacrée envers la Patrie.

Jusques-là, nous espérons que par suite de l'amour et de la fidélité dont nos sujets nous donnent de toutes parts des preuves si touchantes, ils acquitteront exactement et paisiblement tous les impôts directs et indirects actuellement établis; que les employés préposés à leur recouvrement ne seront pas troublés dans leurs fonctions et que les autorités chargées de les protéger n'auront à réprimer ni punir aucune atteinte portée contre elles.

Le Commissaire Provisoire au Département des Finances, et nos Commissions extraordinaires dans les départements, feront publier et afficher la présente proclamation, afin que tous nos sujets connaissent nos vœux pour leur bonheur et notre confiance en leur soumission et leur dévouement.

Donné au Chateau des Thuilleries le 10 Mai 1814

signé: LOUIS

Par le Roi: Le secrétaire d'Etat Provisoire: Signé: Le Baron de VITROLLES

*Contribuables, mes Frères, en cette fin de siècle époque de robotique et d'informatique, comme il serait doux et.... lubrifiant..... de trouver une missive aussi chaleureuse jointe à l'inévitable feuille d'impôts....*

*Et voici que s'achève ce bulletin annuel aussi dénué de prétention que les précédents.*

*Pardonnez-nous de lui avoir donné, en guise de conclusion, ce rappel d'un passé définitivement révolu mais qui, à 180 années de distance, ne semble pas dénué d'un certain humour!..... Les hommes changent, les formes changent, les principes évoluent, l'impôt demeure!..... Hélas!.....*

*Mais une chose est sûre: En cette même année 1814, la Commune qui se composait encore de trois Communes distinctes comportait au total 1131 Habitants, soit 494 à Mametz, 370 à Crecques et 267 à Marthes. Aujourd'hui la Commune avec ses 1402 habitants est en pleine progression, une progression maîtrisée pour ne pas surcharger les équipements existants.*

*Aussi, c'est ensemble, dans l'union et l'enthousiasme qu'il nous faut continuer à faire vivre notre Village.*

Et la Rédaction vous dit

" A L'ANNEE PROCHAINE".....